

GROUP	8	HERBICIDE
--------------	----------	------------------

AVADEx® MicroActiv HERBICIDE

Granular Herbicide for Fall or Spring Treatment in Conventional and Direct Seeding Systems to Control Wild Oats in Spring and Durum Wheat, Barley, Rapeseed (including Canola), Flax (not including low linolenic acid varieties), Mustard, Sugar Beets and Canary Grass.

AGRICULTURAL

GUARANTEE: TRIALLATE - 10%

**READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING
Complete Directions for Use**

REGISTRATION NO. 25112 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

Use only according to label instructions.

IMPORTANT NOTE: Before use, recalibrate application equipment.

Read NOTICE before buying or using. If notice terms are not acceptable, return at once unopened.

Avadex is a registered trademark of Gowan Company LLC.

GOWAN COMPANY LLC
370 S. Main Street
Yuma, AZ 85364 U.S.A.

PRECAUTION!

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
MAY CAUSE SKIN AND EYE IRRITATION.

Wash thoroughly after handling.

Do not take internally.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S., and you require information on acceptable residue levels in the U.S., contact 1-866-375-4648 or www.cropro.org/.

FIRST AID

IN CASE OF CONTACT WITH SKIN, IMMEDIATELY wash skin with soap and plenty of water. Remove contaminated clothing and launder clothes before reuse.

IN CASE OF CONTACT WITH EYES, flush with plenty of water for at least 15 minutes and get medical attention or contact a poison control centre.

IF SWALLOWED, remove visible particles from mouth and rinse thoroughly with water. If symptoms occur, get medical attention or contact a poison control centre.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE:

Keep Avadex MicroActiv herbicide bag closed to prevent spills and contamination.

Avoid contamination of seed, feed and foodstuffs.

DISPOSAL

Do not reuse this container for any purpose. Thoroughly empty the contents of the container into the application device. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the Provincial Regulatory Agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO BUYER -- Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to person or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

NOTICE TO USER – This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

GENERAL INFORMATION

This granular herbicide is recommended for wild oat control in conventional or direct seeding systems in spring and durum wheat, barley, rapeseed (including canola), flax (not including low linolenic acid varieties), mustard, sugar beets and canary grass. Other crops should not be treated with this product as injury may occur.

This product can be either fall or spring applied according to the recommendations on this label. Seeding may be done either before or after application and incorporation in the spring depending upon the crop that is to be sown.

Pre-plant incorporated treatments generally provide superior wild oat control as compared to post-plant incorporated treatments.

This granular herbicide should be applied on the soil and incorporated before weeds germinate. If weeds have emerged prior to application, they must be controlled by tillage.

Application equipment must be properly calibrated. Application of an excessive rate of granular Avadex MicroActiv herbicide may injure the crop, whereas application of too low a rate may result in poor wild oat control. Before applying this product, be sure the soil is in good working condition. Clay soils may require additional tillage to obtain good tilth. Application to a field which is wet, lumpy, rough or ridged will result in reduced wild oat control and promote crop thinning. See the "**Field Preparation**" section for additional information.

The initial incorporation of this product into the soil must be completed within 48 hours after application and before germination of wild oats, except for treatments in direct seed systems. (Refer to the "**Minimum Tillage/Direct Seeding Systems**" section of this label). The incorporation should not be deeper than 5 cm, as deeper incorporation tends to dilute the product, thus decreasing wild oat control and increasing the risk of crop injury. See the "**How to Incorporate**" section for additional information.

When using granular Avadex MicroActiv herbicide, an untreated strip should be left for proof of results. Weed control may be evaluated by removing a surface 2.5 to 5 centimetres of soil at the time of germination to inspect the number of wild oats that were killed before emergence. This product is primarily absorbed by wild oat shoots from the treated layer of the soil. Wild oats are usually controlled before they emerge through the soil. Occasionally, and particularly under dry conditions and/or cool soil temperatures,

some wild oats may emerge and reach the 3 to 4 leaf stage before dying.

Rainfall of at least 1.5 centimetres within 2 weeks after application in the spring is required to ensure maximum performance of the spring treatment.

Under conditions of prolonged cool soil temperatures at the time of germination, or extreme drought in spring, this product may not maintain the usual high standard of wild oat control.

FOR BEST RESULTS ON SPRING APPLICATIONS IN CONVENTIONAL SEEDING SYSTEMS, DELAY THE SECOND INCORPORATION FOR AT LEAST 48 HOURS FOLLOWING THE FIRST. Under conditions of prolonged cool soil temperatures or extreme drought, a longer delay may be utilized to maximize control.

Underseeding legumes: This product can be used in labelled crops which are to be underseeded to forage legumes such as alfalfa, clovers and trefoil provided that the legumes are not harvested for green chop, silage or hay in the year of seeding.

NOTE

Thinning in wheat following treatment has been known to occur under conditions of heavy rainfall and/or cold weather after application and before crop emergence. Thinning is usually avoided by applications after seeding in the spring and minimized **WHEN THE SEED IS PLACED 1.5 TO 2.5 CENTIMETRES BELOW THE GRANULAR AVADEX MICROACTIV HERBICIDE TREATED SOIL LAYER.** Thinning is usually more than offset by tillering and increased yields.

Some wheat thinning may be noted on eroded knolls.

Domestic oats should not be seeded where granular Avadex MicroActiv herbicide was used the previous year. There is a possibility that this product may carry over sufficiently to injure this crop.

CAUTION: Do not graze the treated crops or cut for hay; there are not sufficient data to support such use.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Avadex MicroActiv Herbicide is a Group 8 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Avadex MicroActiv Herbicide and other Group 8 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Avadex MicroActiv Herbicide or other Group 8 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticides resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Gowan Company at 1-800-883-1844 or at www.gowanco.com.

HOW TO APPLY & CALIBRATE EQUIPMENT

Granular Avadex MicroActiv herbicide must be applied through a ground broadcast applicator such as a grass seed attachment or a specially designed ground broadcast applicator. This product can also be applied by an airplane capable of applying small quantities of granules evenly.

GROUND EQUIPMENT

It is important that the applicator be calibrated properly to deliver the desired amount of this product to avoid applying too little or too much material. To give even distribution, scatter plates (similar to those used for applying granules in a band) must be attached to give overall coverage. To calibrate, attach cloth or strong plastic bag over each spreader plate or delivery tube. Operate over normal terrain to be treated at 6 to 8 km/h. Collect the granules from all outlets after covering the desired distance.

For example: If a 4.25 metres applicator is being used, stake off a distance of 200 metres in the field to be treated. After attaching a bag to each outlet, collect the granules while driving the distance. Check to see that each outlet disperses the same amount of granules. Combine all samples and weigh. For the above set of conditions, the quantities of granules that should be collected for the following recommended rates for broadcast treatment are:

	Recommended Rate		
	11 kg/ha	14 kg/ha	17 kg/ha
Proper amount to be collected =	0.9 kg	1.2 kg	1.5 kg

If more or less than the desired quantity is collected, adjust opening accordingly and again collect the granules while driving the staked off distance. Continue this procedure until the proper amount is delivered.

To calibrate applicators using air pressure to disperse the granules, follow directions as

outlined by manufacturer.

AERIAL APPLICATION

Directions for Use

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate(s) recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices, or equivalent electronic positioning systems (GPS). The use of a spotter plane is recommended.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in *Basic Knowledge Requirements for Pesticide Application in Canada : Applicator Core and Aerial Module*, developed by CAPCO.

Do not apply to any body of water. Avoid drifting of granules onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift, therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). Do not apply during periods of dead calm or when wind velocity and direction pose a risk of drift. Do not apply when the wind is blowing towards a nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as shelter-belt) or aquatic habitat.

Applicator Precautions

Do not allow the pilot to handle chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating or drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-883-1844 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

For aerial applications, attachments designed for applying low volumes of granules must be used. Appropriate modifications should be made to equipment to ensure precise application. It is also necessary to properly calibrate equipment to ensure uniformity of application and proper rate.

FIELD PREPARATION

Before applying this product be sure the soil is in good working condition. All deep tillage by cultivation or double disc implements must be completed prior to application of this product. If excessive trash is present, additional tillage or other appropriate trash management practice will be necessary to reduce the trash cover to an acceptable level before application as too much trash can make uniform incorporation difficult.

If the soil is excessively wet or lumpy, making proper incorporation difficult, cultivation with suitable tillage equipment may be required before application and incorporation to improve the soil condition. If ridging is a problem, suitable tillage is recommended prior to application to eliminate the ridging and ensure uniform distribution of the herbicide. Fall tillage is not necessary with the direct seed - high disturbance systems fall treatment.

DIRECTIONS FOR USE

MINIMUM TILLAGE/DIRECT SEEDING SYSTEMS Prairie Provinces (including Peace River district of B.C.) ONLY

Incorporation

High Disturbance Systems (Minimum Tillage)

A high disturbance incorporation can be conducted prior to seeding or as part of the seeding operation. A high disturbance system is one that disturbs the soil enough so that emerged weeds are controlled by the tillage. (High disturbance may be caused by the seed drill - cultivator or disc type, or with harrows following the seed drill, or both). Levelling the soil at or after seeding with harrows will ensure uniform product coverage and best performance.

Application of granules 10-14 days prior to incorporation is required for best results.

Low Disturbance Systems

A low disturbance operation (eg. zero tillage seeding operation) can also be used. A low

disturbance system (eg. zero tillage air seeder) will not disturb the soil enough to control emerged weeds; therefore, a preseeding burnoff treatment using a herbicide such as Roundup® may be necessary. Application of granules at least two weeks prior to incorporation is required for best results.

For optimum results with Avadex MicroActiv Herbicide treatments in direct seed systems, seed when wild oat growth is noticeable in the field. This will ensure that the soil is warm enough for activation of Avadex MicroActiv Herbicide.

Minimum Tillage/Direct Seed applications should not be made to fields covered with snow or excessive crop residue which will not allow granule contact with soil. If excessive crop residue exists at the time of application, a vigorous harrowing can be used to ensure that the herbicide granules make adequate contact with the soil.

Under excessively warm or wet conditions between application and crop emergence, control may be reduced. For best results on heavy wild oat infestations, use the incorporated treatment only.

Soil colour may not be a precise indicator of organic matter content. Ensure that the application rate chosen from the table below is appropriate for your soil type.

Do not apply by surface application more than once per year.

FALL TREATMENT

Where fields are prone to water and/or wind erosion and fall tillage is therefore undesirable, fall minimum tillage applications should be made when the average soil temperature at the 5 centimetres depth is 4°C or less and within 3 weeks of soil freeze up. This situation generally occurs by October 1 across the prairies.

Apply at rates shown in the following table. Applications should be made to standing stubble, chemical fallow, or summerfallow fields in a state of low soil erodibility. Avoid smooth, hard-packed soil conditions which may allow granules to drift. Avoid applications to fields in a state of high soil erodibility.

No fall incorporation is required. Incorporation may be conducted in the spring prior to seeding or at seeding.

Applications should not be made to fields covered with snow or excessive crop residue which will not allow granule contact with soil. If excessive crop residue exists at the time of application, a vigorous harrowing can be used to ensure that the herbicide granules make adequate contact with the soil.

Under excessively warm or wet conditions between application and crop emergence, control may be reduced. For best results on heavy wild oat infestations, use the incorporated treatment only.

Soil colour may not be a precise indicator of organic matter content. Ensure that the application rate chosen from the table below is appropriate for your soil type.

Do not use this treatment on soils with less than 2% organic matter content.

**AVADEX MICROACTIV HERBICIDE RATES (kg/ha) - FALL
(Minimum Tillage/Direct Seed Systems)**

CROP	ORGANIC MATTER		SEEDING DEPTH
	2%- 4%	GREATER THAN 4%	
Spring & Durum Wheat	14	17	5 - 7.5 cm*
Barley, Canary Grass	14	17	5 - 7.5 cm*
Canola, Flax**, Mustard, Sugar Beets	17	22	As desired

* This seeding depth will ensure placement below the treated layer.

** Do not use on low linolenic acid varieties of flax.

SPRING TREATMENT

Apply Avadex MicroActiv Herbicide in the Spring when average soil temperature at the 5 centimetres depth is 4°C or less. Use the rate appropriate for soil type as shown in the table below. Application should be made to soils which have adequate trash cover to prevent soil erosion between application and seeding. **Ensure that the time between application and incorporation is a minimum of 10 to 14 days.** Do not apply more than 4 weeks before intended seeding.

Refer to Minimum Tillage – Fall treatment section for relevant information on field and weather conditions prior to application of Avadex MicroActiv Herbicide granules.

Incorporation may occur prior to or at seeding, as described below.

**AVADEX MICROACTIV HERBICIDE RATES (kg/ha) - SPRING
(Minimum Tillage/Direct Seed Systems)**

CROP	ORGANIC MATTER		SEEDING DEPTH
	4% OR LESS	GREATER THAN 4%	
Spring & Durum Wheat	14	17	5 - 7.5 cm*
Barley, Canary Grass	14	17	5 - 7.5 cm*
Canola, Flax**, Mustard, Sugar Beets	17	22	As desired

* This seeding depth will ensure placement below the treated layer.

** Do not use on low linolenic acid varieties of flax.

**AVADEX MICROACTIV HERBICIDE APPLICATIONS
IN CONVENTIONAL TILLAGE SYSTEMS**

HOW TO INCORPORATE

This product must be incorporated into the soil, using suitable tillage equipment, in order to provide wild oat control. Two incorporation operations at right angles to one another are necessary for thorough mixing of this product in the soil, except for treatments in minimum tillage/direct seeding systems. The first incorporation should be completed within 48 hours of application, whereas the second incorporation may or may not be done immediately thereafter, depending upon the timing of the application. See the "**Fall Incorporation**" and "**Spring Incorporation**" sections of this label for additional information.

Do not incorporate this product more than 5 centimetres. This can be accomplished by setting the tillage equipment to work the soil no deeper than 7.5 centimetres to 10 centimetres. Shallow incorporation is necessary to prevent dilution of the product, thus decreasing wild oat control and increasing the risk of crop injury.

Harrowing does not provide effective incorporation if compact soil prevents penetration of harrow teeth or if trash accumulates in the harrow sections or if harrows bounce.

FALL INCORPORATION

This product must be incorporated as described in the "**How to Incorporate**" section of this label.

For fall applications (except for treatments in minimum tillage/direct seeding systems), only one incorporation is required in the fall. The second incorporation may be done either in the fall (prior to soil freeze-up) or in the spring. See the "**Spring Incorporation**" section for additional information.

INCORPORATION IN CONJUNCTION WITH FALL FERTILIZER BANDING

This product may be broadcast prior to or in conjunction with fall fertilizer banding. It is necessary to ensure that the shank spacing, speed of travel and soil conditions (including moisture content and crop residue levels) are suitable to ensure that sufficient soil is being thrown to cover the granules.

If the following seeding operation is to be conducted using either a hoe drill or a double disc press drill, then the second incorporation (fall or prior to seeding in the spring) must be conducted using a field cultivator or similar equipment to ensure uniform distribution of the herbicide.

Contact your distributor or local crop advisor. for specific recommendations for applying this product in conjunction with fall fertilizer banding.

SPRING INCORPORATION Before Seeding

This product must be incorporated as described in the "**How to Incorporate**" section of this label.

This product may be incorporated prior to the seeding of any labelled crop. See the "**General Information**" section for exceptions.

The second incorporation may then be conducted any time until crop emergence. If the second incorporation is conducted after seeding, a harrow or other suitable tillage equipment adjusted to a depth so as not to disturb the seed should be used.

If ridging is a problem after seeding, one harrowing is recommended to eliminate the ridging and ensure uniform distribution of the herbicide.

After Seeding

This product must be incorporated as described in the "**How to Incorporate**" section of this label.

This product may be incorporated after the seeding of any labelled crop. See the "**General Information**" section for exceptions.

Seed to a depth of 5 to 7.5 centimetres, then immediately shallowly incorporate to a depth of 4 to 5 centimetres using suitable equipment, such as harrows.

The second incorporation must be conducted at a right angle to the first incorporation, any time prior to crop emergence.

Adjust incorporation equipment to a depth so as not to disturb the seed.

NOTE

FOR BEST RESULTS ON SPRING APPLICATION, DELAY THE SECOND INCORPORATION FOR AT LEAST 48 HOURS FOLLOWING THE FIRST. Under conditions of prolonged cool soil temperatures or extreme drought, a longer delay may be utilized to maximize control.

DIRECTIONS FOR USING AVADEX MICROACTIV HERBICIDE IN CONVENTIONAL TILLAGE SYSTEMS

The recommended higher rates of this product should be used in soils with greater than 4 percent organic matter content.

Fall Treatment (Incorporated)

Fall applications of this product must be made after September 15 and until soil freeze-up. Applications made before September 15 may result in reduced effectiveness of the herbicide. See the "**Field Preparation**" and "**How to Incorporate**" sections of this label for additional information.

AVADEX MICROACTIV HERBICIDE RATES (kg/ha) FALL TREATMENT (Incorporated)

CROP	ORGANIC MATTER			SEEDING DEPTH
	2% OR LESS	2 – 4%	GREATER THAN 4%	
Spring & Durum Wheat	11	14	17	5 – 7.5 cm*
Barley, Canary Grass	11	14	17	5 – 7.5 cm*
Canola, Flax**, Mustard, Sugar Beets	14	17	22	As desired

*This seeding depth will ensure placement below the treated layer.
DO NOT SEED DEEPER THAN 7.5 CENTIMETRES.

** Do not use on low linolenic acid varieties of flax.

Spring Treatment (Incorporated)

This product can be applied either before or after seeding labelled crops, except as noted in the following table. For applications before seeding, seed to the proper depth immediately or up to 3 weeks after application. Superior wild oat control is generally achieved from applications made before seeding.

For applications made after seeding, application and both incorporations must be completed prior to emergence of the crop. For after seeding applications, optimum wild oat control is achieved when the application and initial incorporation are made as soon as possible after seeding.

See the "**Field Preparation**" and "**How to Incorporate**" sections of this label for additional information.

AVADEX MICROACTIV HERBICIDE RATES (kg/ha) SPRING TREATMENT (Incorporated)

CROP	APPLICATION TIMING	ORGANIC MATTER		SEEDING DEPTH
		LESS THAN 4%	GREATER THAN 4%	
Spring & Durum Wheat	Before Seeding	11	14	5 – 7.5 cm*
	After Seeding	14	17	5 – 7.5 cm*
Barley, Canary Grass	Before & After Seeding	14	17	5 – 7.5 cm*
Canola, Flax**, Mustard, Sugar Beets	Before Seeding	17	22	As desired

*This seeding depth will ensure placement below the treated layer.
DO NOT SEED DEEPER THAN 7.5 CENTIMETRES.

**DO NOT APPLY this product before seeding wheat in soils with 4 percent or less organic matter (brown, dark brown or grey-wooded soil zones) where discers are to be used for the seeding operation. If an air seeder is to be used, it must be equipped with a depth control device to ensure accurate seed placement, otherwise crop injury may occur.

*** Do not use on low linolenic acid varieties of flax.

In case of a medical emergency involving this product, call Prosar, toll free at 1-888-478-0798.

L'herbicide AVADEx® MicroActiv

Herbicide granulé pour traitement printanier ou automnal dans les systèmes de semis conventionnel ou direct pour la suppression de la folle avoine dans le blé de printemps, le blé durum, l'orge, le colza (incluant le canola), le lin (sauf les variétés à basse teneur en acide linoléique), la moutarde, les betteraves sucrières, et l'alpiste des Canaries.

USAGE AGRICOLE

GARANTIE : Triallate 10%

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'USAGE**MODE D'EMPLOI COMPLET****No. D'HOMOLOGATION 25112 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Utiliser selon les instructions indiquées sur l'étiquette seulement.

REMARQUE IMPORTANTE : Avant usage, recalibrer le matériel d'application.

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants sans les ouvrir.

Avadex est une marque de commerce de Gowan Company LLC.

GOWAN COMPANY LLC
370 S. Main Street
Yuma, AZ 85364 U.S.A.

PRÉCAUTION !

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

PEUT IRRITER LA PEAU ET LES YEUX .

Se laver soigneusement après manipulation du produit.

Ne pas avaler ou inhaler.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, se laver soigneusement à grande eau et au savon IMMÉDIATEMENT. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin ou un centre antipoison.

EN CAS D'INGESTION, enlever les granules visibles de la bouche et rincer complètement la bouche avec de l'eau. Appeler un médecin ou contacter un centre antipoison si des symptômes apparaissent.

Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Garder le sac de l'herbicide Avadex MicroActiv fermé pour éviter les déversements et la contamination.

Éviter de contaminer les semences et la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Rendre le contenant inutilisable. Vider complètement le contenu du sac dans le réservoir d'application. Éliminer les contenants conformément aux exigences provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS

AVIS À L'ACHETEUR – La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

AVIS À L'UTILISATEUR – Ce produit antiparasitaires doit être employée strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cet herbicide granulé est recommandé pour la suppression de folle avoine dans les systèmes de semis conventionnel ou semis direct dans le blé de printemps, le blé durum, l'orge, le colza (incluant le canola), le lin (sauf les variétés à basse teneur en acide linoléique), la moutarde, les betteraves sucrières, et l'alpiste des Canaries. Ne pas traiter d'autres récoltes avec ce produit, car il pourrait les endommager.

Ce produit peut être appliqué en automne ou au printemps, suivant les recommandations décrites sur cette étiquette. Le semis peut avoir lieu avant ou après l'application, puis être suivi de l'incorporation au printemps, selon la récolte semée.

Les traitements incorporés avant le semis suppriment habituellement la folle avoine plus efficacement que les traitements incorporés après le semis.

Cet herbicide granulé devrait être appliqué sur le sol et incorporé avant la germination des mauvaises herbes. Si les mauvaises herbes ont émergé avant l'application, elles doivent être supprimées par travail du sol.

Le matériel d'application doit être convenablement calibré. L'application de l'herbicide granulé Avadex MicroActiv à un taux excessif peut endommager la récolte, tandis qu'une application trop éparse peut résulter en une suppression moindre de la folle avoine. Avant d'appliquer ce produit, il faut s'assurer que le sol a été suffisamment travaillé. Les sols argileux peuvent nécessiter un travail supplémentaire d'ameublissement. L'application à un champ humide, grumeleux, rugueux ou sillonné résultera en une suppression moindre de la folle avoine et rendra la récolte clairsemée. Consulter la section "**Préparation du sol**" pour plus de précisions.

L'incorporation initiale de ce produit dans le sol doit être effectuée dans les 48 heures suivant l'application et avant la germination de la folle avoine, sauf pour les traitements dans un système de semis direct. (Consulter la section « **Système de travail minimal du sol/semis direct** » dans ce livret). La profondeur d'incorporation ne devrait pas dépasser 5 cm, sinon une éventuelle dilution du produit pourrait réduire l'efficacité de la suppression de la folle avoine et accroître le risque de dommages à la récolte. Consulter

la section «**façon d'incorporer** » pour plus de précisions.

Lorsqu'on utilise l'herbicide granulé Avadex MicroActiv, il est bon de laisser une bande non traitée qui servira de témoin pour l'efficacité du traitement. La suppression des mauvaises herbes peut être évaluée par l'enlèvement de 2,5 à 5 centimètres de sol à la surface au moment de la germination afin de compter le nombre de plants de folle avoine qui ont été éliminés avant leur émergence. Ce produit est absorbé principalement par les rhizomes de la folle avoine poussant dans la couche traitée du sol. La folle avoine est habituellement supprimée avant son émergence. Parfois, surtout dans les conditions de sécheresse et/ou de basse température du sol, une partie de la folle avoine peut émerger et atteindre le stade de 3 ou 4 feuilles avant de mourir.

Une pluie d'au moins 1,5 centimètres dans les 2 semaines suivant une application printanière est requise pour un rendement maximum.

Lorsque la température du sol demeure longtemps froide durant la germination, ou lors d'une extrême sécheresse printanière, ce produit peut ne pas conserver sa norme élevée de suppression de la folle avoine.

POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS LORS D'UNE APPLICATION PRINTANIÈRE DANS UN SYSTÈME DE SEMIS CONVENTIONNEL, LAISSER UN INTERVALLE D'AU MOINS 48 HEURES ENTRE LA PREMIÈRE INCORPORATION ET LA DEUXIÈME. Lorsque la température du sol demeure longtemps froide, ou s'il y a une extrême sécheresse, on pourra peut-être allonger le délai pour maximiser la suppression. .

Légumineuses contre-ensemencées : Ce produit peut être utilisé pour les récoltes indiquées sur l'étiquette qui sont contre-ensemencées de légumineuses fourragères, comme la luzerne, le trèfle et le lotier corniculé, pourvu que les légumineuses ne servent pas de fourrage vert hâché, d'ensilage ou de foin l'année de l'ensemencement.

AVIS

Un éclaircissement a été observé dans les champs de blé suite au traitement dans des conditions de forte pluie et/ou de température froide entre l'application et l'émergence de la récolte. Habituellement, il est possible d'éviter l'éclaircissement par une application après semis printanier ou de le minimiser **LORSQUE LA SEMENCE EST ENFOUIE ENTRE 1,5 ET 2,5 CENTIMÈTRES SOUS LA COUCHE DE SOL TRAITÉE À L'HERBICIDE GRANULÉ AVADEX MICROACTIV.** Règle générale, l'éclaircissement est plus que compensé par le travail du sol et les rendements plus élevés.

Un certain éclaircissement peut être remarqué sur les collines arrondies.

L'avoine comestible ne devrait pas être semée lorsque l'herbicide granulé Avadex MicroActiv a été utilisé l'année précédente. Il est possible que la rémanence du produit soit suffisante pour endommager cette récolte.

ATTENTION : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide Avadex MicroActiv, herbicide du groupe 8. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Avadex MicroActiv et à d'autres herbicides du groupe 8. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Avadex MicroActiv ou les herbicides du même groupe 8 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company au 1-800-883-1844 ou à www.gowanco.com.

FAÇON D'APPLIQUER ET CALIBRER LE MATÉRIEL

L'herbicide granulé Avadex MicroActiv doit être appliqué au moyen d'un épandeur terrestre à la volée, par exemple un semoir de graines fourragères ou un épandeur terrestre spécialement conçu. Ce produit peut aussi être appliqué par avion muni d'un appareil capable d'épandre uniformément de petites quantités de granules.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION TERRESTRE

Il est important que l'épandeur soit calibré convenablement pour appliquer ce produit en quantité exacte, et non pas insuffisante ou excessive. Pour un épandage uniforme, il faut utiliser des plateaux rotatifs (similaires à ceux qui servent à appliquer des granules en bandes). Pour calibrer, attacher un sac en tissu ou en plastique résistant autour de chaque plateau rotatif ou tube d'ensemencement. La vitesse normale d'avancement sur le terrain à traiter est de 6 à 8 km/h. Recueillir les granules de chaque sortie après avoir franchi la distance désirée.

Par exemple : Si un épandeur de 4,25 mètres est utilisé, mesurer une distance de 200 mètres dans le champ à traiter. Après avoir attaché un sac autour de chaque sortie, recueillir les granules pendant que l'épandeur franchit cette distance. Vérifier si chaque sortie dispense une quantité égale de granules. Combiner tous les échantillons et peser le tout. Pour l'ensemble de conditions décrites ci-dessus, la quantité de granules recueillis devrait équivaloir au taux recommandé ci-dessous pour l'épandage à la volée :

	Taux Recommandé		
	11 kg/ha	14 kg/ha	17 kg/ha
Quantité exacte à recueillir :	0,9 kg	1,2 kg	1,5 kg

Si on recueille une quantité supérieure ou inférieure à la quantité désirée, rajuster l'ouverture en conséquence et reprendre la collecte de granules sur la distance mesurée. Continuer cette procédure jusqu'à ce que la quantité voulue soit recueillie.

Si on calibre l'épandeur au moyen de la pression d'air pour disperser les granules, suivre les directives du fabricant.

ÉPANDAGE AÉRIEN

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes équivalents de positionnement électronique (GPS).

L'utilisation d'un avion de repérage est recommandée.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada. Tronc commun – Utilisation des pesticides et Module – Pulvérisation aérienne (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vents, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-883-1844. Pour obtenir des conseils techniques, contact le distributeur ou un conseiller agricole

provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes. Pour l'application aérienne, il faut utiliser les accessoires conçus pour de faibles taux d'application des granules. L'utilisateur doit apporter les modifications nécessaires au matériel, de sorte que l'application soit précise. Il est nécessaire aussi de calibrer convenablement le matériel pour que l'application soit uniforme et au taux voulu.

PRÉPARATION DU SOL

Avant d'appliquer ce produit, il faut ameublir le sol. Tout travail en profondeur du sol au moyen d'un cultivateur ou d'une herse à doubles disques doit être effectué avant l'application de ce produit. Si la quantité de résidus est excessive, il faut travailler davantage le sol ou utiliser une autre pratique appropriée de gestion des résidus afin d'en réduire la couverture à un niveau acceptable avant l'application, car les résidus rendraient difficile une incorporation uniforme.

Si le sol est excessivement humide ou grumeleux, rendant ainsi difficile une incorporation convenable, il pourrait nécessiter un travail supplémentaire au moyen d'un matériel approprié avant l'application et l'incorporation, afin d'améliorer l'état du sol. Si la surface reste sillonnée, il est recommandé de travailler le sol en conséquence avant l'application, afin d'éliminer ce problème et d'assurer une distribution uniforme de l'herbicide. Le labour d'automne n'est pas nécessaire lorsqu'on utilise un système automnal de semis direct à travail intensif du sol.

MODE D'EMPLOI

SYSTÈME DE TRAVAIL MINIMAL DU SOL/SEMIS DIRECT

Provinces des Prairies (incluant le district de la Rivière de la Paix en C.B.) SEULEMENT

Incorporation

Système de semis direct avec travail intensif du sol

Il est possible de procéder à une incorporation à travail intensif du sol avant ou durant l'ensemencement. Un système à travail intensif du sol consiste à remuer le sol suffisamment pour que les mauvaises herbes émergées soient ainsi supprimées. Un travail intensif du sol peut être effectué par le semoir à grain (cultivateur ou à disques), par une herse suivant le semoir ou par les deux. Le nivellement du sol au moyen d'une herse pendant ou après l'ensemencement résulte en une couverture plus uniforme du produit et donc en un meilleur rendement.

Pour de meilleurs résultats, l'application des granules devrait avoir lieu de 10 à 14 jours avant incorporation.

Système à faible préparation du sol

On peut aussi utiliser un système à faible préparation du sol (comme un semis direct). Toutefois, un système à faible préparation du sol (comme un semis direct par semoir pneumatique) ne remue pas suffisamment le sol pour supprimer les mauvaises herbes émergées, et il faut donc recourir à un brûlage pré-semis au moyen d'un herbicide comme

Roundup®.

Pour que les traitements à l'herbicide Avadex MicroActiv aient un rendement optimal dans les systèmes de semis direct, il faudrait semer lorsque la croissance de la folle avoine est observable dans le champ. L'agriculteur s'assure ainsi que le sol est suffisamment réchauffé pour activer l'herbicide Avadex MicroActiv.

Travail minimal du sol/semis direct - Les applications avec travail intensif du sol ne devraient pas avoir lieu lorsque les champs sont couverts de neige ou lorsqu'il y a une quantité excessive de résidus de récolte, ce qui empêche le contact des granules avec le sol. En cas de quantité excessive de résidus au moment de l'application, un bon hersage peut améliorer le contact des granules d'herbicide avec le sol.

S'il y a humidité ou chaleur excessives entre l'application et l'émergence de la récolte, la suppression peut être amoindrie. Pour de meilleurs résultats dans les cas de forte infestation de folle avoine, utiliser le traitement incorporé seulement.

La couleur du sol n'est pas toujours un indicateur précis du contenu en matières organiques. Le taux d'application choisi dans le tableau ci-dessous doit être approprié à votre type de sol.

Ne pas appliquer par l'application de surface plus d'une fois par année.

APPLICATION AUTOMNALE

Si les champs sont exposés à une forte érosion par l'eau ou par le vent et que le labour d'automne est ainsi indésirable, la meilleure solution est une application automnale avec travail minimum du sol lorsque la température moyenne du sol est de 4° C ou moins à une profondeur de 5 centimètres, mais dans les 3 semaines précédant le gel du sol. Cette situation se produit habituellement avant le 1^{er} octobre dans les Prairies.

Appliquer aux taux indiqués dans le tableau ci-dessous. L'application devrait être effectuée aux champs avec chaume sur pied, en jachère chimique ou en jachère d'été lorsque le sol est peu exposé à l'érosion. Éviter d'appliquer à un sol lisse et compacté car les granules peuvent être emportés à la dérive. Éviter d'appliquer à un sol soumis à une forte érosion.

L'incorporation automnale n'est pas requise. Cette opération peut avoir lieu au printemps, avant ou pendant les semences.

Il faut éviter d'appliquer à des champs couverts de neige ou d'une quantité excessive de résidus de récolte à cause du mauvais contact entre les granules et le sol.

En cas de quantité excessive de résidus au moment de l'application, un bon hersage peut améliorer le contact des granules d'herbicide avec le sol.

S'il y a humidité ou chaleur excessives entre l'application et l'émergence de la récolte, la suppression peut être réduite. Pour de meilleurs résultats dans les cas de forte infestation de folle avoine, utiliser le traitement incorporé seulement.

La couleur du sol n'est pas toujours un indicateur précis du contenu en matières organiques. Le taux d'application choisi dans le tableau ci-dessous doit être approprié à votre type de sol.

Ne pas utiliser ce traitement si le sol a un contenu de matières organiques inférieur à 2 %.

TAUX DE L'HERBICIDE AVADDEX MICROACTIV (kg/ha) - AUTOMNE
(Système de travail minimal du sol/semis direct)

CULTURE	MATIÈRE ORGANIQUE		PROFONDEUR DES SEMENCES
	2- 4%	PLUS DE 4%	
Blé de printemps & Blé durum	14	17	5 – 7,5 cm*
Orge, alpiste des Canaries	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin**, Moutarde, betteraves sucrières	17	22	Au choix de l'agriculteur

* Ces semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

** Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

APPLICATION PRINTANIÈRE

Appliquer l'herbicide Avadex MicroActiv au printemps lorsque la température moyenne du sol est de 4° C ou moins à une profondeur de 5 centimètres. Utiliser le taux approprié au type de sol, conformément au tableau ci-dessous. L'application devrait être faite sur des sols qui ont un couvert de résidus suffisant pour éviter l'érosion du sol entre l'application et l'ensemencement. **Prévoir un intervalle minimum de 10 à 14 jours entre l'application et l'incorporation.** Le délai entre l'application et l'ensemencement ne devrait pas dépasser 4 semaines.

Consulter les conditions pédologiques et météorologiques à la section "**Système de travail minimal du sol/semis direct – application automnale**" avant d'appliquer l'herbicide granule d'Avadex MicroActiv.

L'incorporation peut avoir lieu avant ou durant l'ensemencement, comme il est indiqué ci-dessous.

TAUX DE L'HERBICIDE AVADEX MICROACTIV (kg/ha) - PRINTEMPS
(Système de travail minimal du sol/semis direct)

CULTURE	MATIÈRE ORGANIQUE		PROFONDEUR DES SEMENCES
	MOINS DE 4%	PLUS DE 4%	
Blé printemps & Blé Durum	14	17	5 – 7,5 cm*
Orge, alpiste des Canaries	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin**, Moutarde, betteraves sucrières	17	22	Au choix de l'agriculteur

* Ces semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

** Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

**APPLICATION DE L'HERBICIDE AVADEX MICROACTIV DANS LES SYSTÈMES
CONVENTIONNELS DE TRAVAIL DU SOL**

FAÇON D'INCORPORER

Ce produit doit être incorporé dans le sol au moyen du matériel approprié de travail du sol, afin de supprimer la folle avoine. Deux opérations d'incorporation à angle droit sont nécessaires pour bien répartir ce produit dans le sol, sauf dans les systèmes de traitement à travail minimal du sol/semis direct. La première incorporation devrait être faite dans les 48 heures suivant l'application, tandis que la seconde incorporation peut avoir lieu juste après ou plus tard, selon le moment de l'application. Consulter les sections "**Incorporation d'automne**" et "**Incorporation de printemps**" dans ce livret pour plus de précisions.

Ne pas incorporer ce produit à plus de 5 cm de profondeur. À cette fin, le matériel de travail du sol doit être réglé à une profondeur maximale de 7,5 à 10 centimètres. Une incorporation peu profonde est nécessaire pour éviter la dilution du produit, ce qui réduirait la suppression de la folle avoine et risquerait d'endommager la récolte.

Le travail par herse à dents ne permet pas une bonne incorporation dans un sol qui est compacté empêchant la pénétration des dents, qui fait sauter la herse ou dont les résidus trop abondants s'accumulent sous la herse.

INCORPORATION D'AUTOMNE

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section **Façon d'incorporer** de cette étiquette.

Pour les applications automnales (sauf les traitements avec système de travail minimal du sol/semis direct), une seule incorporation est requise à l'automne. La seconde incorporation peut avoir lieu en automne (avant le gel du sol) ou au printemps. Consulter la section "**Incorporation de printemps**" pour plus de précisions.

INCORPORATION EN CONJONCTION AVEC L'ÉPANDAGE AUTOMNAL DE FERTILISANT EN BANDES

Ce produit peut être épandu avant ou durant une application automnale de fertilisant en bandes. Il faut veiller à ce que l'espace entre les étançons (assemblages de dents), la vitesse d'avancement et les conditions du sol (notamment l'humidité et le niveau de résidus de récoltes) permettent de couvrir les granules d'une quantité suffisante de sol.

Si on effectue l'opération suivante d'ensemencement au moyen d'un semoir à houe ou d'un semoir à ouvre-sillons à doubles disques, une seconde incorporation (automnale ou printanière pré-semis) doit être pratiquée au moyen d'un cultivateur ou d'un appareil similaire pour favoriser une distribution uniforme de l'herbicide.

INCORPORATION DE PRINTEMPS

Présemis

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section « **Façon d'incorporer** » de cette étiquette.

Ce produit peut être incorporé avant de semer toute récolte indiquée sur l'étiquette. Consulter les exceptions mentionnées à la section «**Renseignement généraux** ».

La seconde incorporation peut avoir lieu à un moment ou l'autre avant l'émergence de la récolte. Si la seconde incorporation est faite après l'ensemencement, il faut régler la herse ou autre appareil de travail du sol à une profondeur convenable pour ne pas perturber les semences.

Si la présence de sillons constitue un problème après l'ensemencement, un hersage est recommandé pour éliminer les sillons et favoriser une distribution uniforme de l'herbicide.

Après Semis

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section **Façon d'incorporer** de cette étiquette.

Ce produit peut être incorporé après avoir semé toute récolte indiquée sur l'étiquette. Consulter les exceptions mentionnées à la section **Renseignement généraux**.

Semer à une profondeur de 5 to 7,5 centimètres, puis immédiatement incorporer à faible profondeur (de 4 à 5 centimètres) au moyen d'un appareil approprié, comme une herse.

La seconde incorporation doit être effectuée à angle droit par rapport à la première incorporation, à un moment ou l'autre avant l'émergence de la récolte.

Régler le matériel d'incorporation à une profondeur telle que les semences ne seront pas perturbées.

AVIS

POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS LORS D'UNE APPLICATION PRINTANIÈRE, LAISSER UN INTERVALLE D'AU MOINS 48 HEURES ENTRE LA PREMIÈRE INCORPORATION ET LA DEUXIÈME. Si la température du sol reste longtemps froide ou s'il y a extrême sécheresse, il faudra peut-être allonger le délai pour maximiser la suppression.

DIRECTIONS POUR L'UTILISATION DE L'HERBICIDE AVADEx MICROACTIV DANS LES SYSTÈMES CONVENTIONNELS DE TRAVAIL DU SOL

Les taux supérieurs recommandés de ce produit devraient être utilisés dans les sols ayant un contenu de matières organiques supérieur à 4 %.

L'application automnale (Incorporation)

L'application automnale de ce produit doit avoir lieu après le 15 septembre mais avant le gel du sol. Une application antérieure au 15 septembre peut réduire l'efficacité de l'herbicide. Consulter les sections "**Préparation du sol**" et "**Façon d'incorporer**" dans ce livret pour plus de précisions.

TAUX D'HERBICIDE AVADEx MICROACTIV (kg/ha) L'APPLICATION AUTOMNALE (Incorporation)

CULTURE	MATIÈRES ORGANIQUES			PROFONDEUR DES SEMENCES
	2% OU MOINS	2 – 4%	PLUS DE 4%	
Blé printemps et Blé durum	11	14	17	5 – 7,5 cm*
Orge, alpiste des Canaries	11	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin**, Moutarde, betteraves sucrières	14	17	22	Au choix de l'agriculteur

* Ces semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

NE PAS SEMER PLUS PROFONDÉMENT QUE 7,5 CENTIMÈTRES.

** Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

L'application printanière (Incorporation)

Ce produit peut être appliqué avant ou après l'ensemencement des récoltes indiquées sur l'étiquette, sauf les exceptions énumérées dans le tableau suivant. Pour les applications avant l'ensemencement, semer à la profondeur appropriée immédiatement ou jusqu'à 3 semaines après l'application. La suppression de la folle avoine est habituellement plus efficace lorsque l'application a lieu avant l'ensemencement.

Pour les applications après l'ensemencement, l'application et les incorporations doivent être effectuées avant l'émergence de la récolte. Pour les applications après l'ensemencement, la suppression optimale de la folle avoine a lieu lorsque l'application et l'incorporation initiale sont faites tôt après l'ensemencement.

Consulter les sections "**Préparation du sol**" et "**Façon d'incorporer**" dans ce livret pour plus de précisions.

TAUX D'HERBICIDE AVADDEX MICROACTIV (kg/ha) L'APPLICATION PRINTANIÈRE (Incorporation)

CULTURE	MOMENT DE L'APPLICATION	MATIÈRES ORGANIQUES		PROFONDEUR Des semences
		4% OU MOINS	PLUS DE 4%	
Blé printemps et Blé durum	Présemis**	11	14	5 – 7,5 cm*
	Après semis	14	17	5 – 7,5 cm*
Orge, alpiste des Canaries	Après semis	14	17	5 – 7,5 cm*
canola, lin***, Moutarde, betteraves sucrières	Présemis et après semis	17	22	Au choix de l'agriculteur

* Ces semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

NE PAS SEMER PLUS PROFONDÉMENT QUE 7,5 CENTIMÈTRES.

.**NE PAS APPLIQUER ce produit avant d'ensemencer du blé dans les sols ayant un contenu de matières organiques égal ou inférieur à 4 % (sol brun, brun foncé ou gris forestier) lorsqu'un semoir à disque est utilisé pour l'ensemencement. Si un semoir pneumatique est utilisé, il doit être muni d'un dispositif de contrôle pour déposer les graines exactement à la profondeur voulue, sinon la récolte pourrait être endommagée.

*** Ne pas utiliser sur les variétés de lin à basse teneur en acide linoléique.

En cas d'urgence médicale concernant ce produit, appeler à 1-888-478-0798 à toute heure du jour ou de la nuit :